

AVANT-PROPOS

Le CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES HISTORIQUES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE est de création récente. Etabli par arrêté ministériel à la fin de 1967 en tant qu'institution autonome auprès des Archives Générales du Royaume, il n'a fait ses premiers pas qu'au début de 1969.

Sa mission primordiale est de promouvoir la préservation, le recensement et la collecte des moyens d'écrire un jour sur des bases sérieuses l'histoire de la Belgique dans la grande tourmente qui s'est abattue sur le monde de 1939 à 1945.

Sans documents, il n'y a évidemment pas d'histoire possible. La tâche initiale du Centre est d'autant plus urgente que la Belgique est venue relativement tard à l'étude scientifique de la Seconde Guerre Mondiale. La plupart de nos voisins se sont mis à l'œuvre dès la Libération. Nous avons un retard immense à rattraper en même temps que des lacunes énormes à combler. Un quart de siècle ne s'écoule pas sans entraîner avec lui des disparitions irréparables. Sauver de l'oubli ce qui peut l'être encore absorbe dès lors le plus clair des activités du Centre.

Les publications importantes viendront dans un second temps. Il faut d'abord jeter les bases documentaires. Cela va de soi. Mais autre chose est de faire paraître dès à présent des études particulières pour lesquelles des sources suffisantes existent à la portée des chercheurs.

Le XIIIème Congrès international des Sciences historiques, qui se tient cet été à Moscou, nous fournit l'occasion d'un premier essai dans

ce sens. Le *Comité international d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale* a pris pour thème de la journée de travail qu'il organise à ces assises la mobilisation et l'emploi de la main-d'œuvre de 1939 à 1945. Le sujet, intéressant et inédit, se prêtait à quelques études belges assez documentées pour faire bonne figure dans une publication scientifique. En effet, la chance a voulu que certains travaux fussent en cours, dont les auteurs étaient bien armés pour aborder l'un ou l'autre aspect de la réquisition des travailleurs belges au profit du III^{ème} Reich.

M. Van den Wijngaert étudie depuis plusieurs années le rôle des secrétaires généraux sous l'occupation allemande. Ses recherches lui ont valu la bonne fortune de disposer de fonds d'archives importants, en provenance de quelques uns de ces hauts fonctionnaires. Il était tout désigné pour les montrer aux prises avec les autorités allemandes à propos de la mise au travail obligatoire.

Mme. De Bens achève une thèse de doctorat sur la presse belge sous l'occupation allemande. Elle était bien préparée pour traiter des efforts déployés par la propagande allemande en faveur du travail obligatoire.

Le Capitaine Culot, de son côté, prépare un travail sur les réfractaires. Les fonds allemands très riches du Ministère de la Santé publique ont alimenté ses recherches. Il a bien voulu nous en donner la substance.

Sans doute ces trois articles sont-ils loin d'embrasser l'^{la totalité}entière de la matière. Certains aspects ne sont même pas effleurés. Des pans complets de la réalité n'ont d'ailleurs laissé que peu de traces. Autant de directions qui s'indiquent naturellement pour des enquêtes à mener.

Mais le rôle d'une publication scientifique n'est pas seulement de faire paraître des articles; il est aussi de produire des documents.

M. De Jonghe présente une pièce allemande qui projette une lumière particulièrement crue sur le sort que les maîtres nazis de Berlin auraient réservé à la Belgique s'ils étaient sortis vainqueurs de la guerre. Les notes qui éclairent ce document inédit montrent en outre que, pour certains esprits, la mise au travail obligatoire ne devait faire que préluder à une participation encore plus directe aux hostilités.

Chaque article, chaque document ne fait assurément que lever un coin du voile. Du moins le départ est-il pris. Espérons que nos CAHIERS connaissent une longue et fructueuse carrière au service de l'histoire.

JEAN VANWELKENHUYZEN